



Communiqué de presse – Réforme fiscale valaisanne

Début avril 2020, le Conseil de Parti du Parti socialiste du Valais romand (PSVR) avait décidé de combattre par référendum la modification de la loi cantonale fiscale telle que proposée par le Parlement au terme de la deuxième lecture, un colis piégé à retourner à l'expéditeur.

Avec nos partenaires, les Jeunesses Socialistes du Valais Romand (JSVR), le Sozialdemokratische Partei Oberwallis (SPO), les JungsozialistInnen Oberwallis (JUSO), la Gauche Valaisanne Alternative (GVA), Les Verts et l'Union syndicale valaisanne (USVs), nous nous engageons à récolter les 3'000 signatures dès que le Gouvernement lèverait la suspension des délais.

Le délai pour la récolte de signatures a débuté le 1^{er} juin 2020 et se termine le 31 août. Il aurait fallu, en trois mois, récolter 3'000 signatures. Nous échouons avec regret à 2'100 signatures.

Le PSVR a, quant à lui, récolté le nombre de signatures qui lui avait été attribué selon un quota en fonction du nombre de membres. Les JSVR ont atteint leur quota, tout comme le POP Valais et Entremont-Autrement.

Les mois de juin, juillet et août ne sont certainement pas les plus propices pour ce genre d'exercice. De nombreuses personnes sont absentes, et n'ont pas, de ce fait, participé aux actions de récoltes. Les mesures sanitaires liées au Covid-19, la distanciation sociale et l'annulation de grands événements ont également contribué à rendre la récolte difficile.

Il est néanmoins regrettable que tous les partis engagés contre cette réforme fiscale n'aient pas joué le jeu. Il en ressort que le PS, le POP et Entremont-Autrement sont aujourd'hui les seules forces de gauche capables de mobiliser leurs membres et mener des actions dans la rue.

En raison de la réforme fiscale, les communes doivent désormais s'attendre à une diminution des recettes fiscales de l'ordre de CHF 44 Mio.

Avec la suppression de l'impôt foncier sur les outils de production dans 10 ans, les communes concernées subiront de plus et dans 10 ans une diminution supplémentaire des recettes fiscales de CHF 11.6 Mio au total (base de calcul actuelle).

Malgré cela, les communes, pourtant opposées majoritairement à cette réforme, se sont abstenues de tout soutien au référendum.

Il faudra désormais rester particulièrement attentif-ves aux mesures qui seront prises dans les années qui viennent et qui risquent fortement de toucher les domaines essentiels à la population, la santé, la formation et les services publics. Nous veillerons à ce que les pertes fiscales que le Canton du Valais subira ne se répercutent pas sur la population.

Personne de contact :

Blaise Carron 079 668 64 57